

Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales en Projet de loi de finances pour 2012

En millions d'euros ; en autorisations d'engagement (AE)	LFI 2011	PLF 2012 à périmètre constant 2011	Evolution	Mesures de transfert et de périmètre	PLF 2012 à périmètre courant
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation globale de fonctionnement (<i>y compris</i> PSR spécifique au profit de la DGF) (1)	41.380	41.469	0%	-2	41.467
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	26	24	-6%		24
Dotation élu local	65	65	0%		65
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	40	41	2%		41
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	500	500	0%		500
Dotation départementale d'équipement des collèges	326	326	0%		326
Dotation régionale d'équipement scolaire	661	661	0%		661
Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	0	20			20
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire	3	3	0%		3
Dotation de compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	35	50	43%		50
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale - <i>en partie, variable d'ajustement</i>	1.843	1.858	1%	55	1.913
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au titre de la Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP) - <i>variable d'ajustement</i>	527	447	-15%		447
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale - <i>en partie, variable d'ajustement</i>	947	875	-8%		875
TOTAL des compensations et dotations ajustées (2)	1.306	1.207	-8%	30	1.237
Dotation de protection de l'environnement et d'entretien des voiries municipales ("TGAP Granulats")		23			23
TOTAL Prélèvements sur recettes (hors réforme TP et hors FCTVA)	46.354	46.363	0%	53	46.415
Dotation équipement des territoires ruraux (DETR)	616	616	0%		616
Dotation globale d'équipement des départements	224	224	0%		224
Dotation générale de décentralisation (Mission RCT)	1.513	1.513	0%	-1	1.513
Dotation de développement urbain (DDU)	50	50	0%		50
Dotation pour les titres sécurisés	19	19	0%		19
Fonds de soutien aux communes touchées par le redéploiement territorial des armées	10	0	-100%		0
Dotations Outre-mer	109	110	1%		110
Subventions diverses	4	4	-1%		4
TOTAL Mission Relations avec les collectivités territoriales (hors crédits DGCL et TDIL)	2.545	2.536	0%	-1	2.535
Dotation globale de décentralisation (DGD) Formation Professionnelle	1.702	1.702	0%		1.702
Enveloppe des concours de l'Etat stabilisée	50.601	50.601	0%	52	50.653
PSR hors enveloppe issus de la réforme de la fiscalité directe locale	2.949	3.400	15%		3.400
Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle (DCRTP)	2.530	2.944	16%		2.944
Dotation de garantie des reversements des FDPTP	419	456	9%		456
Dotation de compensation des produits syndicaux fiscalisés				40	40
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	6.040	5.507	-9%		5.507
Total PSR hors enveloppe	8.988	8.907	-1%	40	8.947
Concours de l'Etat y compris PSR hors enveloppe	59.589	59.509	0%	92	59.601

Subventions de fonctionnement et d'équipement aux collectivités des autres ministères	2.136	1.946	-9%		1.946
Subventions pour travaux divers d'intérêt local (TDIL) (3)	138	19	-86%		19
Contrepartie de divers dégrèvements législatifs	11.128	10.310	-7%		10.310
Produit des amendes de police de la circulation et des radars	657	695	6%		695
Reversements aux régions du compte d'affectation spéciale <i>Financement national de développement et de modernisation de l'apprentissage</i> (4)				555	555
Total Transferts financiers de l'Etat hors fiscalité transférée	73.649	72.478	-2%	647	73.125
Total Transferts financiers de l'Etat hors fiscalité transférée et hors TDIL	73.511	72.459	-1%	647	73.106
Fiscalité transférée au titre de l'acte I de la décentralisation (loi du 7 janvier 1983)	8.844	10.072	14%		10.072
Cartes grises (régions)	1.942	1.925	-1%		1.925
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (hors DMT0-RTP)	6.902	8.147	18%		8.147
Fiscalité transférée au titre de l'acte II de la décentralisation	11.956	12.045	1%	148	12.193
Quote-part de TIPP (départements) - loi n°2003-1200 du 18 décembre 2003 & loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 (RMI / RSA) (5)	5.915	5.782	-2%	147	5.929
Acte II hors RSA (principalement loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales - LRL) et compensation de la suppression de la "vignette"	6.041	6.263	4%	1	6.264
dont Quote-part de TIPP (régions)	3.207	3.207	0%	-1	3.206
dont Quote-part de TIPP (départements)	623	641	3%	2	643
dont Quote-part de TSCA (départements)	2.211	2.415	9%		2.415
Fiscalité transférée suite à la réforme de la fiscalité directe locale	4.086	4.204	3%	23	4.227
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (départements)	3.040	3.049	0%	23	3.072
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) (communes)	595	623	5%		623
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (DMT0-RTP)	451	532	18%		532
Fiscalité transférée à divers titres	903	958	6%	0	958
Quote-part de TSCA au titre de l'article 53 de la LFI pour 2005 (SDIS - départements)	893	948	6%		948
Quote-part de TSCA au titre de l'article 11-II de la LFR pour 2006 (BMP de Marseille)	10	10	0%		10
Total Fiscalité transférée	25.789	27.279	6%	171	27.451
TOTAL Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales	99.437	99.757	0%	819	100.576
TOTAL Transferts financiers de l'Etat hors TDIL	99.300	99.738	0%	819	100.557

(1) Le montant DGF réparti au titre de 2011 s'est élevé à 41.392 M€ (en raison d'un abondement de 12 M€ en provenance du Fonds d'aide au relogement d'urgence).

(2) Le taux de minoration des variables d'ajustement ne correspond pas à l'évolution 2011-2012 affichée ici mais est ajusté en fonction de l'exécution finale de 2011 pour atteindre un montant global de 1.237 M€ (soit un taux de 14,5 %).

(3) Cette ligne est complétée traditionnellement lors du débat parlementaire.

(4) Cette mesure de périmètre tire les conséquences de la modification du traitement budgétaire de la part de la taxe d'apprentissage dévolue aux régions qui a été effectuée par la loi du 29 juillet 2011 de finances rectificatives pour 2011.

(5) La forte baisse entre la LFI 2011 et le PLF 2012 à périmètre constant s'explique par la non reconduction d'une mesure ponctuelle de 2011 à hauteur de 132 M€ (compensation RMI/RSA). Par ailleurs, de nouvelles mesures s'ajoutent ensuite entre le PLF 2012 constant et le PLF 2012 courant à hauteur de +147 M€.